

EASINVEST

PLUS DE RENDEMENT
POUR VOTRE ÉPARGNE



BGL
BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Avant de prendre une décision relative à un investissement, tout investisseur potentiel appréciera le caractère approprié de l'investissement considéré au regard de sa situation personnelle et estimera les risques spécifiques liés à un investissement, tels que les risques financiers, juridiques et fiscaux. Ce document ne constitue pas une offre/sollicitation, un accord ou une recommandation pour effectuer une transaction/un investissement. Tout investisseur potentiel doit uniquement se référer aux informations contenues dans le prospectus d'émission des titres.

Avec Easinvest¹⁾, épargner devient plus rentable, investir devient plus facile !

Vous vous êtes fixé un objectif d'**épargne régulière** ?

La **rémunération** de votre épargne ne vous satisfait plus ?

Vous cherchez une formule qui combine les **facilités d'une épargne** planifiée avec un **rendement plus intéressant** ?

C'est possible, à partir de 30 EUR par mois²⁾, grâce à **Easinvest** !

Le principe d'Easinvest est simple : **vous épargnez un montant fixe chaque mois et nous l'investissons** pour vous dans les fonds d'investissement ou SICAV (Sociétés d'Investissements à Capital Variable) phares proposés par BGL BNP Paribas.

Ainsi, non seulement votre épargne se constitue automatiquement, mais en plus vous bénéficiez d'un potentiel de croissance plus important que celui de l'épargne traditionnelle.

Easinvest, une épargne sur mesure

Vous déterminez au départ :

- la périodicité de votre épargne (mensuelle ou trimestrielle),
- le souscripteur (vous-même, votre enfant, petit-enfant),
- le montant à placer en fonction de la périodicité :
 - min. 50 EUR par mois ou 100 EUR par trimestre,
 - min. 30 EUR par mois ou 100 EUR par trimestre si vous épargnez pour un mineur,
- le profil d'investissement.

Easinvest, une épargne évolutive

À tout moment, vous pouvez :

- modifier le montant, la périodicité ou le profil d'investissement,
- effectuer des versements complémentaires sur votre compte Easinvest (don d'un proche, héritage, prime professionnelle, ect.),
- suspendre temporairement vos versements Easinvest,
- arrêter et solder votre compte Easinvest en revendant vos parts dans les fonds aux conditions du marché.

Easinvest, pour vous, vos enfants ou petits-enfants

Avec Easinvest, vous pouvez bien sûr **épargner pour vous-même** (projets immobiliers, retraite complémentaire, voyages lointains...) mais également **pour un enfant ou petit-enfant** pour lequel vous souhaitez constituer un capital dont il pourra disposer à sa majorité. L'accord du représentant légal (les parents dans la majorité des cas) est alors requis.

¹⁾ Il n'existe pour ce produit aucune garantie de capital ni de rendement. Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations de marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. Les fiches techniques des fonds sont disponibles en agence. Pour connaître les risques, inconvénients et avantages de nos produits d'investissement, consultez la brochure *Panorama de l'investisseur* en agence ou sur bgl.lu/fr/documents-officiels/sfdr.html.

²⁾ 30 EUR pour les mineurs ; 50 EUR pour les adultes.



Easinvest, un produit qui combine épargne et investissements boursiers

Easinvest vous donne accès à une **sélection de fonds du Groupe BNP Paribas**.

Vous pourrez choisir parmi une cinquantaine de fonds, celui qui est le plus adapté à vos besoins et à votre profil d'investisseur.

Ces fonds soigneusement sélectionnés couvrent les **produits d'investissement classiques** (actions, obligations) et aussi une **large zone économique**. Leur niveau de risque est approprié tant pour des clients au profil conservateur que pour des clients au profil dynamique, qui sont prêts à investir dans un produit où le capital et le rendement ne sont pas garantis.

Caractéristiques

Versement initial	Aucun
Horizon de placement conseillé	Minimum 4 ans
Choix d'investissement	Déterminé par l'investisseur
Montant minimum à épargner	50 EUR/mois, 30 EUR/mois si le bénéficiaire est mineur, ou 100 EUR/trimestre
Frais d'entrée SICAV	1,5 %
Frais de sortie	1 % (min. 30 EUR)/opération ³⁾
Versements supplémentaires	Possibles à tout moment : 1,5 %
Retraits	Ventes possibles à tout moment, à la valeur du marché : 1 % (min. 30 EUR)/opération ³⁾
Droits de garde	Gratuit⁴⁾
Relevé des titres	Tous les trimestres

Easinvest en bref

Pour en savoir plus sur Easinvest, prenez contact avec votre conseiller habituel ou rendez-vous dans une de nos agences.

³⁾ 0,50 % (min. 15 EUR)/opération via le Web Banking.

⁴⁾ Les fonds émis par BNP Paribas Asset Management ne sont pas soumis à des droits de garde.

RETROUVEZ LES HORAIRES DE NOS AGENCES



bgl.lu/fr/agences

CONTACTEZ-NOUS



(+352) 42 42-2000



info@bgl.lu



bgl.lu

SUIVEZ-NOUS



BGL BNP PARIBAS S.A.

50, avenue J.F. Kennedy – L-2951 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg : B 6481

Communication Marketing mars 2021



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque
d'un monde
qui change